

**Réunion du 26/5/2011  
Perspectives CUCS et Charte de Coopération Culturelle Lyon :  
Responsabilité sociale : public insertion**

**Animation :** Myriam Albet, Marc Villarubias.

**Présents :**

<b>Structures culturelles</b>	<b>Représentant</b>	<b>coordonnées</b>
Les Célestins, théâtre de Lyon	Didier Richard – relations publiques	Didier.richard@celestins-lyon.org 04 72 77 48 36
Culture pour tous	Audrey Pascaud, directrice	dgen@culture-pour-tous.fr 06 18 46 02 53
Culture pour tous	Sylvaine Boisson, chargée de développement	cdev@culture-pour-tous.fr 04 78 60 92 18
Caravane des 10 mots	Elise Courouble, directrice	caravane@caravanedesdixmots.com 04 72 12 04 32
Opéra de Lyon	Stéphanie Petiteau, responsable service médiation culturelle	spetiteau@opera-lyon.com 04 72 00 47 25
TNG	Amélia Boyet, Relations publiques	Amelia.boyet@tng-lyon.fr 04 72 53 15 11
Les subsistances	Bénédicte Beaudot, médiation, structures sociales et associations	Benedicte.beaudot@les-subs.com 04 78 30 37 39
LE DEFILE de la Biennale de la Danse	Xavier Phelut, chef de projet DEFILE	defile@labiennaledelyon.com 04 27 46 65 60
Service archéologie ville de Lyon	Laurent Strippoli, Archéologue - Chargé de communication	Laurent.strippoli@mairie-lyon.fr 04 72 00 12 12
Cie KATCHACA	Maelle Baylion, relations publiques	Maelle.baylion@katchaca.fr
Les inattendus	Morgane Le Moal, Relations publiques	contact@inattendus.com
Ecole nationale supérieure des Beaux Arts	Bruno Yvonnet, responsable des ateliers de pratique amateur	Bruno.yvonnet@ensba-lyon.fr 04 72 00 11 69
<b>Mission de Coopération Culturelle Ville de Lyon</b>	Marc Villarubias, chef de service	Marc.villarubias@mairie-lyon.fr
<b>STRUCTURES D'INSERTION</b>		
IFRA	Muriel Bétend – conseillère en insertion socioprofessionnelle et référente culture	Ifra.m.betend@wanadoo.fr 04 78 62 22 09
AJ2	Annick Deschamps, conseillère en insertion professionnelle	Aj2pe@numericable.fr 04 78 42 99 04
Pole emploi Spectacle	Dabine Danquigny, directrice	Sabine.danquigny@pole-emploi.fr 04 72 80 80 47
MIRLYSOLIDARITE	Isabelle martinelli, conseillère en insertion professionnelle et référente culture Lyon 5/9	mirly@lyon-duchere.com 04 78 35 30 66
MDEF de Lyon – antenne de proximité de Mermoz	Isabelle Clédât, Responsable d'antenne	Isabelle.cledat@mdef-lyon.fr 04 72 78 56 80
MDEF de Lyon – antenne de proximité de la Duchère	Sabine Dumont, Responsable d'antenne	Sabine.dumont@mdef-lyon.fr
<b>Autres Partenaires</b>		

Christophe Mérigot	Responsable du GPV Duchère	Christophe.merigot@mairie-lyon.fr 06 89 49 55 61
Préfecture	Pascal Guyonnet, délégué du préfet à l'égalité des chances	Pascal.guyonnet@rhone.gouv.fr
<b>Mission Insertion Culture</b>	Myriam Albet, chef de projet	Myriam.albet@mdef-lyon.fr Ligne directe 04 78 60 89 99
ALLIES - MDEF	Assistante de direction, magalie Serre	

### Excusés :

Marie-Eve Peguy, directrice adjointe, TREMPIN ANEPA

Loren, galerie la rage (projet insertion 2010 fête des Lumières)

Mr Delpy, délégué du Préfet

Guillemette Grobon, Cie Gertrude II (projet en cours à la RQ 124 services : gaadas poétiques)

### **1. Intervention de Marc Villarubias : travail en cours sur le prochain protocole CUCS**

Mr Villarubias rappelle le cadre.

Les CUCS seront prolongés par avenant jusqu'à fin 2014, d'où ce travail d'actualisation qui est en cours et qui correspond à la volonté des élus de la Ville de Lyon, élus qui devront valider le nouveau cadre proposé. A ce jour, la réflexion se fait au niveau du territoire de Lyon et pas seulement au niveau des quartiers. Des groupes de travail ont eu lieu sur chacun des territoires et sur chacune des thématiques.

Le travail se fait sur les apports, attentes, responsabilités des acteurs dans le cadre de la cohésion sociale.

D'où une nouvelle grille de lecture autour de la notion de « responsabilité », de « coresponsabilité » composée de différentes thématiques :

- Responsabilité territoriale,
- Responsabilité sociale : c'est une entrée « public ». Ainsi, à côté des publics « insertion » suivis par la mission insertion culture, on s'interroge sur l'ouverture à d'autres publics : personnes âgées, personnes en milieu carcéral, personnes hospitalisées...
- Responsabilité pour prendre en compte la diversité culturelle des personnes,
- Responsabilité en termes de partage de connaissances (partage des savoirs),
- Responsabilité sur des questions de réarticulation entre questions éducatives et questions culturelles
- Responsabilités environnementales (éco responsabilité)
- Responsabilités en termes de gouvernance, d'amélioration de la gouvernance (coconstruction de projets avec les habitants).

### **2. Intervention de myriam Albet : la Mission insertion culture : cadre, particularités, objectifs**

Le cadre de la mission insertion culture est :

- la programmation emploi - insertion de la Ville de Lyon,
- la programmation du Contrat urbain de Cohésion Sociale de la Ville de Lyon,
- la programmation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de l'agglomération lyonnaise
- la convention triennale entre Allies-PLIE de LYON et le Grand Lyon.
- Le volet insertion de la Charte de Coopération Culturelle de la Ville de Lyon
- Les grands événements Grand Lyon : Le Défilé de la Biennale de la Danse, Veduta, festival Lumière
- D'autres actions en relation avec les projets de développement des territoires.

Les objectifs MIC sont:

- Le développement d'actions d'insertion à partir de supports culturels
- L'animation du partenariat et l'appui aux opérateurs
- L'ingénierie de projet : étude de faisabilité, montage, suivi et l'évaluation des actions
- L'élaboration d'outils de sensibilisation, de mobilisation et d'évaluation

Les publics cibles « insertion » sont des personnes en grandes difficultés socioprofessionnelles :  
Participants PLIE, jeunes inscrits en missions locales, bénéficiaires du RSA, Personnes ayant le statut de Travailleur handicapé, Demandeurs d'Emploi longue Durée, Habitants des territoires CUCS en difficultés socio professionnelles.

La MIC se distingue des autres actions de politique de la Ville car :

- Les personnes doivent obligatoirement être en accompagnement : avant, pendant ou après l'action. Ainsi, l'un des objectifs de l'action « insertion/culture » peut être de créer les conditions pour que des personnes en grandes difficultés socioprofessionnelles acceptent de se faire accompagner.
- Aussi, il doit y avoir obligatoirement une évaluation individuelle de l'impact de la participation à l'action « insertion/culture » sur le parcours d'insertion. Des grilles d'évaluation ont été mises en place depuis plusieurs années. En 2008 et en 2010, des études d'impact ont été réalisées qui démontrent l'intérêt des actions « insertion/culture » sur les parcours vers l'emploi. Ces documents sont en ligne sur le site de la MDEF de Lyon (rubrique : je suis un partenaire)

Suite au COPIL du 19/1/2011, des objectifs spécifiques ont été actés pour 2011 :

- Des publics prioritaires : Jeunes, femmes, personnes en difficultés de maîtrise de la langue française.
- Des actions favorisant la mobilité des publics : du centre vers la périphérie, de la périphérie vers le centre et inter périphérie.
- Poursuivre la stratégie d'intégration au droit commun, la charte de coopération culturelle Ville de Lyon étant considérée comme appartenant au droit commun.

Les critères d'évaluation de la mission sont :

- 1/ nombre de participants aux actions : Objectif 250 (année sans Défilé Biennale de la Danse)
- 2/ nombre de territoires concernés (arrondissements de Lyon et Villes grand Lyon) : Objectif 15
- 3/ nombre d'actions en suivi : objectif 20
- 4/ nombre de partenaires : objectif 50

### 3. **Proposition de Mme Albet : Réflexion participative sur la place de la MIC dans la nouvelle grille de lecture CUCS culture et Charte de Coopération Culturelle**

- Proposition de méthode : témoignages et voies de progrès en utilisant le prisme de la grille responsabilités
- En tant que coresponsable, Mme Albet commence l'exercice par un bilan MIC territoire de Lyon

**Responsabilité sociale** : au fil des réunions organisées par la MCC sur les différents quartiers CUCS de la ville de Lyon, les responsabilités sociales apparaissent comme une priorité.

La MIC est principalement sous cette responsabilité puisque en direction de public insertion.

Je suis chargée d'animer le réseau, les relais « culture/insertion » identifiés et de mobiliser les structures d'insertion sur l'axe culturel ce qui n'est pas aisé du fait de la pression des différents financeurs et notamment du Fonds Social européen sur l'accès à l'emploi (critère de sortie des dispositifs : CDD > 6 mois ou CDI, les contrats devant être supérieurs à un 1/2 temps ; ou accès à la formation qualifiante) et la charge administrative croissante du fait des évaluations demandées.

Ainsi, la culture n'est pas leur priorité car les structures manquent de moyens (financiers et donc humains) pour s'emparer de cet axe.

Malgré ce contexte difficile, plusieurs structures d'insertion ont fait le choix de s'engager fortement sur la culture et on note une bonne dynamique des Missions Locales, des PLIE et de la MDEF de Lyon (conventionnement « Culture pour tous » des antennes de Gerland et de Mermoz et accueil à l'antenne de la Duchère du CAFE CULTURE de la MIRLY).

**Responsabilités en transversal :**

- Environnemental : Développement Durable volet social – humain

J'entends alors le développement durable – social non seulement en termes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (un des impacts majeur des actions Insertion/Culture étant la sortie de l'isolement et la création de liens sociaux), mais aussi en termes de capacités pour chaque individu " à faire et à être" au niveau personnel comme au niveau social. Ainsi, les actions « insertion/culture » permettent aux personnes de mieux comprendre leur environnement, de réduire leur vulnérabilité face aux difficultés de la vie par une meilleure confiance en soi, estime de soi...

Au fil des différentes réunions animées par la Mission de coopération culturelle, les acteurs culturels ont souvent parlé de leur difficulté à toucher les « invisibles ». Je m'interroge sur cette notion de publics invisibles. Qui seraient ces « invisibles » hors des publics « insertion/culture » qui ont un spectre très large ? Pour moi, il s'agit des travailleurs pauvres (beaucoup ne font pas la demande de RSA), des réfugiés sans autorisation de travail en France, les personnes âgées, les Adultes Handicapés, les personnes incarcérées et les jeunes mineurs en décrochage scolaire non inscrits dans une Mission Locale (ce qui est rarissime).

La problématique majeure me semble être la connaissance des enjeux, objectifs, acteurs des champs de l'insertion sociale et de l'insertion socioprofessionnelle par les acteurs culturels et artistiques. C'est compliqué, une multitude d'acteurs, de sigles. Pas facile de se repérer. Il est nécessaire de connaître les bons relais pour toucher le bon public.

**Axe de travail proposé : Je propose aux acteurs culturels et artistiques d'organiser un « pôle de compétences », c'est-à-dire vous expliquer les enjeux, objectifs, acteurs et dispositifs de l'insertion socioprofessionnelle.**

- Diversité : Les personnes participants aux actions « insertion/culture » sur le territoire de Lyon sont d'une grande diversité, diversité des :
- âges (de 16 ans à l'âge de la retraite ; l'étude d'impact a montré que les jeunes étaient peu concernés par les actions),
  - de genre (même si le public féminin est majoritaire),
  - des origines (beaucoup de participants aux dispositifs d'insertion sont issus de l'immigration – 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> génération)

Le point commun à tous ces participants est qu'ils cumulent les freins périphériques (difficultés santé, logement, finances, famille...) et sont tous en difficultés d'emploi.

Beaucoup d'entre eux, de part leurs origines, ont des difficultés de maîtrise de la langue française.

L'intérêt d'actions comme « KILLEUSES ! Le cabaret des tueuses » aux célestins (atelier théâtre d'Eric Massé ayant donné lieu à une représentation aux célestins et une reprise dans le cadre du festival « brut de fabrique » théâtre de l'Iris), est de mixer les publics : des théâtres amateurs, des femmes résidant le CUCS Vergoin et des participants aux actions « culture/insertion » de MIRLY SOLIDARITE et de l'IFRA. Outre la qualité du travail effectué, l'intérêt de cette action a été de permettre à des personnes qui ne se seraient jamais rencontrées de participer ensemble à une aventure artistique et de créer des liens.

#### **Axes de travail :**

- **Pour 2011, les cibles prioritaires sont les publics jeunes** : travail en cours avec les Directeurs des Missions locales du Rhône pour mettre en place une stratégie globale en direction des jeunes par notamment l'identification des personnes relais au sein des Missions locales.
- **et les personnes en difficultés de langue française** : montage en cours de 2 actions dans le cadre des Actions d'Orientations et de Formation Région mises en œuvre par COTE PROJETS en direction de personnes en difficultés de maîtrise de la langue française : AOF cinéma avec l'Institut Lumière dans le cadre du festival Lumière ; AOF Opéra avec l'Opéra de Lyon.

#### ➤ Education :

Je m'interroge sur ce qu'on met-on derrière ce terme éducation. Est-ce que cela concerne uniquement les jeunes scolarisés ?

On parle maintenant de formation tout au long de la vie.

De plus, pour les jeunes mineurs, les Missions Locales ont pour enjeu le « raccrochage scolaire ».

Un des axes de la MIC étant l'intégration au « droit commun », tout un travail a été mené pour intégrer l'axe culturel au programme de formations des demandeurs d'emploi : AOF Français Langue étrangère notamment.

De plus, si les scolaires deviennent un axe fort du CUCS, n'est-ce pas un risque pour la MIC ? En effet, il est toujours plus facile pour une structure artistique et culturelle de travailler avec un acteur identifié et des publics captifs (des élèves d'une structure d'enseignement) qu'avec des personnes en insertion, libres d'adhérer ou pas à la proposition culturelle ou artistique.

#### ➤ Gouvernance.

Pour moi, il s'agit d'aider à la rencontre entre deux mondes : l'insertion d'un côté et les arts et la culture de l'autre, des secteurs qui ne connaissent pas toujours leurs enjeux, objectifs et cadre de travail réciproques.

Cela pose des questions en termes de « mode d'aller vers », de mode de construction du projet.

Il s'agit pour les partenaires insertion et culturels de coconstruire les projets en tenant compte des enjeux et objectifs de chacun.

La gouvernance pose aussi la question de l'évaluation des actions qui doit se faire à mon avis avec un triple regard : professionnel insertion, professionnel culture, participants aux actions.

Un accompagnement formatif a été mené au premier semestre 2011 en partenariat avec la Mission Pentes-quartiers anciens et le cabinet REFLECT. Cet AF a fait travailler ensemble des institutions culturelles du 1<sup>er</sup> arrondissement (Opéra, célestins, service archéologique Ville de Lyon, des structures d'insertion engagées sur le volet culturel (ARIEL SERVICES, ALIS, TREMLIN ANEPA, IFRA, MIRLY SOLIDARITE, Espace créateur de solidarités de St Fons) et des participants aux actions afin qu'ensemble ils proposent des axes de travail concernant : comment mieux mobiliser les personnes en insertion ? (argumentaire, supports de communication), comment mieux évaluer les actions ? (travail sur les process et grille d'évaluation) et comment mieux valoriser les actions ?

**Axe de travail** : Des groupes de travail (insertion/culture/participants) devront être constitués en 2011/2012 pour poursuivre la réflexion et coconstruire ensemble de nouveaux outils.

- Partage des connaissances : Le partage est déjà en œuvre entre participants. Les informations circulent entre participants MIRLY et IFRA sur l'actualité culturelle à ne pas manquer. « parler d'ailleurs » aux subsistances permet à des personnes en insertion de faire partager leur langue maternelle ce qui a des impacts très positifs sur leurs parcours d'insertion.

**Axe de travail** : intégrer les participants à la réflexion, croiser les groupes, territoires...

#### **4. Didier Richard : Expérience du théâtre des Célestins**

Le travail en direction des personnes en insertion se fait dans le cadre de la charte de coopération culturelle de la Ville de Lyon.

Le théâtre a trois missions :

- Médiation-découverte.
- Médiation participative
- Insertion par le volet ressources humaines

Concernant la médiation-découverte, il s'agit de faire découvrir le théâtre, les comédiens... aux personnes en insertion. La mixité des publics est importante comme sur le spectacle « les killeuses » qui avait pour finalité la production d'un spectacle aux célestins.

Sur le quartier des cités sociales de Gerland, on a développé des actions et de la pratique artistique en lien avec les acteurs associatifs, les habitants du territoire.

L'expérience menée en 2010 dans le cadre du spectacle « Lorenzaccio » présenté sous chapiteau au cœur des cités sociales est un bon exemple du décloisonnement des publics. On a pu embaucher des jeunes de la Mission locale et un adulte au RSA en tant qu'agents d'accueil. Il y a eu un très bon partenariat avec la Ville de Lyon qui a accepté de déroger pour ce projet à ces critères de recrutement en acceptant des personnes ayant un casier judiciaire. C'est aussi une expérience « d'aller vers » en s'installant au cœur des cités sociales.

Cette expérience s'est poursuivie avec le théâtre du soleil. Il y a eu un véritable partage de connaissance sur le volet RH car les anciens recrutés, dont 2 font maintenant parti de l'équipe des Célestins à l'année, ont pu transmettre leur expérience aux nouveaux embauchés mais aussi avec l'équipe des comédiens et des techniciens du spectacle, en coulisse.

Le travail se fait pour l'instant autour du projet artistique existant, notre programmation.

Pour nous, la compétence des relais sociaux est la connaissance des publics

### Réactions :

Mme Albet : On a jusqu'ici expérimenté des bilans partagés (équipe célestins et structures d'insertion). Cet été, tu as ouvert le bilan « killeuses » aux participants. Qu'est-ce que cela a donné ?

Mr Richard : Il faudrait peut-être 2 phases de bilan : une entre acteurs professionnels et une avec les professionnels et les participants.

Mr Stripolli (S Archéo) : Je suis plutôt favorable à cela.

Mme Martinelli (MIRLYSOLIDARITE) : Il est important de ne pas exclure les participants de ces phases de bilan.

Mme Le Moal (inattendus) : cela pose les limites des actions culturelles. Faire le bilan d'un participant n'est pas notre métier.

### 5. Mr Yvonné – ENSBA

Le partenariat avec les structures d'insertion se fait dans le cadre des ateliers de pratique artistique amateur, les cours du soir. Par convention, 10 places sont réservées aux participants du PLIE de Lyon.

On est donc plus sur l'éducation des adultes, le partage de connaissances avec une forte mixité des publics : des débutants, des étudiants en art, des qui viennent pour le plaisir.

Il y a une grande diversité sociale du fait de la présence des ateliers dans tout Lyon, ce sont des lieux de rencontre. Il y a aussi une diversité culturelle avec notamment en 2010 l'arrivée de jeunes asiatiques ce qui pose des problèmes de langue.

### Réactions :

Mme Deschamps (AJ2) : Cette année pour la première fois, on a fait un bilan avec Myriam, Mr Yvonné et les participants. Peu sont venus mais il faut continuer.

Mr Yvonné : avant, on faisait jamais de bilan ensemble. C'est important. Dans le cadre du partenariat avec le PLIE, on a eu que 7/8 personnes inscrites et certains ont abandonné. C'est important de se connaître.

Mme Bétend (IFRA) : Oui mais pour les personnes en insertion se pose la question du coût du matériel.

Mme Deschamps (AJ2) cet atelier est important, cela permet aux personnes de ne pas décrocher.

Mr Yvonné : On a le projet d'ouvrir les ateliers pour 12 personnes en insertion et sur différents lieux (plus seulement à perrache). On travaille avec l'artiste Thierry Boutonnier sur Mermoz nord. On pourrait avec des participants monter une expo dans un local des l'école. Il y a aussi le projet 8<sup>ème</sup> art du quartier CUCS de mermoz avec des commandes publiques d'art avec Grand Lyon habitat et l'ouverture d'ateliers pour jeunes, enfants, adultes. C'est un projet qui démarre et il faudra voir comment on peut faire le lien avec la MDEF de Mermoz.

Pour les ateliers « modèle vivants » on aimerait un appui pour recruter ces personnes « modèles vivant »

Sabine Danquigny (PES) : OK pour être un appui.

Mme Deschamps (AJ2) j'ai eu une participante qui a fait modèle vivant cela lui a permis d'avoir un revenu supplémentaire

Mme Albet : Afin de pouvoir toujours valoriser dans le cadre MIC, il faut veiller à ce que les personnes correspondent aux publics cibles (Demandeurs d'emploi de longue durée). Il serait souhaitable de faire la proposition au CREF et à SOLIDARTE.

### 6. Mr Stripolli – service archéologique ville de Lyon

Je peux témoigner de l'expérience menée avec la régie de quartier 124 services sur de la diffusion de connaissances sur le quartier mais aussi du partage comme par exemple entre des éclaireurs de France et des personnes âgées pour un travail de mémoire.

On fait des apéros archéo (sans alcool) 2 fois par an avec des thèmes et des échanges avec les personnes présentes à la rencontre pour aider à la construction de projets, d'événements (en amont et en aval). Ces apéros permettent de s'ouvrir à des publics différents et avec une forte mixité.

Dans la logique d'aller vers, on intervient sur le 8<sup>ème</sup> pour des réunions d'information dans des lieux qui sont, ou pas, des patrimoines archéologiques. Par exemple, des personnes de Mermoz ne connaissent pas St Jean. Le travail fait en accompagnement formatif permet de créer des passerelles.

### Réactions :

**Mme Martinelli (MIRLYSOLIDARITE) :** On est preneur pour organiser un apéro archéo chez nous surtout que la demande vient d'une participante PLIE qui lui en a parlé.

On essaie de se laisser « gouverner » par les participants, d'être à leur écoute, de travailler pour répondre à leurs demandes.

**Mr Stripolli :** On essaie aussi de développer le volet RH comme les Célestins. On accueille des personnes en TIG (travaux d'Intérêt Général) et on aimerait pouvoir inscrire des clauses d'insertion dans nos futurs chantiers. On a vraiment besoin de mieux connaître les dispositifs et acteurs de l'insertion.

### 7. Mr Phelut – Défilé biennale de la Danse

Il est vraiment nécessaire d'améliorer la connaissance mutuelle des acteurs, des personnes, des dispositifs et pas seulement connaître les acronymes.

Cela permettra d'améliorer les passerelles entre le monde de l'insertion, de la formation et le monde culturel. On mène des travaux en direction du public « prison » avec la création d'ateliers en présence d'artistes.

Il est aussi important d'améliorer le lien entre les territoires. Du centre ville aux quartiers, de Lyon mais aussi des communes limitrophes et des quartiers au centre. Il faut travailler sur la mobilité des publics.

L'étude fait sur le dernier défilé montre une forte mixité des publics.

Au cœur du projet, il y a l'éducation des adultes, le partage des connaissances, les transferts de compétences.

Je suis aussi très favorable aux bilans partagés en présence des participants.

Et aussi dans le montage. C'est l'expérience du parcours « entrez dans la danse » qu'on a développé avec myriam en 2010 en direction de l'insertion. Les personnes ont pu visiter les coulisses de la biennale de la danse, rencontrer des artistes, assister à des répétitions avant de choisir une invitation gratuite.

### 8. Mme Beaudot – Les substances

On travaille sur la régularité des rencontres avec les partenaires, une gouvernance partagée.

Il est important de travailler ensemble pour susciter un projet, une demande, avoir un échange d'égal à égal. Par exemple, on a participé au CAFE CULTURE de la MIRLYSOLIDARITE pour attirer les personnes.

Mais il existe un paradoxe entre la volonté de mixer les publics et faire des actions ciblées.

Il y a également tout un travail de partage autour de la thématique linguistique, du partage de culture. On fait des actions participatives (parler d'ailleurs). Idem sur la bibliothèque vivante. On mixte les professionnels, les amateurs.

On a aussi développé le volet RH en lien avec l'association AIDER pour des postes d'agents d'accueil.

On est aussi en cours de demande pour être labellisé TIG.

### Réactions :

**Sabine Danquigny (PES)** On pourrait aussi penser à des actions pour les demandeurs d'emploi même sur des postes d'agent d'accueil pour des artistes car cela leur permet de développer un réseau, de rester dans le milieu culturel.

**Mme Albet :** Cela peut-être intéressant pour notre public commun soit les Demandeurs d'Emploi de Longue Durée ou bénéficiaires du RSA si cela correspond aux objectifs de la MIC. Il s'agit non pas de la professionnalisation des artistes mais d'un travail sur l'acquisition de compétences sociales nécessaires à l'insertion socioprofessionnelle.

### 9. Mme Boyet - TNG

On est partant pour une meilleure connaissance des acteurs, dispositifs car c'est difficile pour nous de nous repérer entre les différents acteurs de l'insertion.

On a aussi développé le volet RH sur un poste d'accueil en lien avec la MDEF de Lyon pour les recrutements.

On a aussi le projet d'une enseignante qui crée une pièce de théâtre avec des personnes de forum réfugiés.

C'est important les temps de rencontre entre TNG, artistes, étudiants... donc une bonne mixité des publics

pour le partage des connaissances.

### Réactions :

**Mme Albet** : Vous semblez jusqu'ici tous demandeurs d'un pôle de compétences « insertion » en direction des acteurs culturels.

**Sabine Danquigny (PES)** : c'est aussi important en termes de gouvernance. C'est plus facile de s'approprier un projet si on est associé depuis le début.

### 10. Mme Petiteau – Opéra de Lyon

Je travaille au service développement culturel pour ouvrir les bâtiments, les métiers... à des personnes qui ne pensent pas y avoir accès.

On est ouvert à 2 territoires : les bas des pentes et vénissieux.

On a mis en place des actions participatives, des rencontres.

On a de bons résultats sur l'insertion sociale avec une mixité des publics, un travail sur la mobilité entre territoires.

On est intéressé par une meilleure connaissance des réseaux et dispositifs même si on en sait plus avec les explications de Myriam. Mais c'est compliqué.

Et, sans trop le savoir, on a développé le volet RH avec l'accueil en stage de jeunes Mission locale.

On a travaillé sur le projet Kaléidoscope (1 et 2) et on souhaite en créer un troisième avec une gouvernance plus ouverte, plus d'échanges sur le projet, plus tourné vers les enfants.

Myriam nous a fait rencontrer un organisme de formation, COTE PROJETS, et avec eux on a créé une AOF, action d'orientation et de formation avec un groupe en Français Langue Etrangère à COTE PROJETS ; Cela va durer d'octobre 2011 à septembre 2012 en lien avec une pratique chorégraphique.

On se questionne aussi sur la gouvernance. Il faut cibler des artistes qui ont une sensibilité « insertion » pour créer un projet artistique.

### Réactions :

**Mr Stripolli (Service archéo)** : Cette sensibilité est nécessaire mais on n'a pas besoin de savoir toute la vie des personnes. Il ne faut pas stigmatiser les personnes

**S Petiteau** : Oui, c'est de la responsabilité de l'institution.

**Mr Phelut (défilé)** : L'artiste doit aussi savoir rester dans son rôle. On ne fait pas de l'art thérapie.

### 11. Mme Bétend – IFRA

Cela fait 6 ans que j'anime une action « cultur'ailles » dans le cadre du PLIE. C'est beaucoup plus facile maintenant car les publics sont demandeurs et proposent. Moi, j'essaie juste de répondre aux demandes. Le groupe existe depuis quelques temps. Il y a un petit noyau dur et ils sont là pour aider les autres. Ils transmettent aux nouveaux.

### Réactions :

**Mme Albet** : On pourrait dire que ce sont maintenant des passeurs, qu'ils sont devenus acteurs de leurs choix culturels.

**Mme Petiteau** : C'est la question des habitués. Il faut faire attention aux dérives et que cela ne soient pas toujours les mêmes.

**Mme Albet** : C'est vrai qu'il faut faire attention à ce que ceux que j'appelle les « passeurs » ne soient pas partout et laissent la place à d'autres mais je pense qu'il faut surtout travailler avec eux pour valoriser ce rôle de passeurs. Des habitants passeurs de culture, relais de culture. Je connais bien ce groupe. Les actions insertion culture leur ont permis de créer une véritable dynamique, cela a eu des impacts sur leur parcours d'insertion en termes d'estime de soi, mobilité, capacités d'expression et multiplication des démarches pour accéder à l'emploi même si cela n'a que rarement débouché sur une insertion professionnelle durable. Il n'y a pas que l'employabilité des personnes, il y a aussi la situation du marché de l'emploi.

**Mme Martinelli (MIRLYSOLIDARITE)** : On ne peut pas résumer les personnes à leur statut. Ces personnes ont des richesses !

**Mme Dumont (antenne duchère MDEF)** : je trouverais intéressant de faire témoigner des personnes sorties du parcours d'insertion en étant passé par des actions culturelles. Cela permettrait l'échange, le partage d'expérience, la transmission d'expérience. Peut-être sous une forme artistique.



Sabine Danquigny (PES) Oui, c'est très motivant pour les publics et les professionnels.

Marc Villarubias : Concernant les pratiques culturelles, la ville de Lyon finalise une enquête sur les pratiques culturelles de Lyon. Un échantillon de 900 personnes : 300 des quartiers en renouvellement urbain, 300 des quartiers anciens et 300 autres. Cette étude sera disponible d'ici un mois avec une analyse des réponses.

### CONCLUSION : Par Mme Albet

Désolée que tous n'aient pu intervenir compte-tenu des 2 heures imparties pour cette réunion.  
Suite aux échanges de ce jour, nous pouvons acter :

- **Mise en place de nouveaux ateliers de travail pour poursuivre la réflexion de ce jour et les travaux menés dans le cadre de l'accompagnement formatif.**
- **Mise en place d'un pôle de compétences sur le champ de l'insertion en direction des acteurs culturels et artistiques**
- **Consensus sur la nécessité de faire une évaluation à trois regards**
- **Consensus sur la nécessité de coconstruire les projets**